

Délibération DEL-CC-2024-031

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 MARS 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : François MARY pouvoir à Emmanuelle MENARD, Nathalie BERNARD pouvoir à Julie COUTOUIS, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Pascal GABILY pouvoir à Etienne HUCAULT, Marie GAUVRIT pouvoir à Jean-Yves BILHEU, Jean-Paul GODET pouvoir à Claude POUSIN, Catherine GONNORD pouvoir à André GUILLERMIC, Emmanuelle HERBRETEAU pouvoir à Roland MOREAU, Dominique TRICOT pouvoir à Gilles PETRAUD,

Absents (18) : François MARY, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Patricia MIMAULT, Karine PIED, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 13-03-2024

Secrétaire de séance : Monsieur Joël BARRAUD

FINANCES

Budget Principal de la CA2B – Vote du budget primitif 2024

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget Primitif 2024

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le budget principal de la CA2B, tel que présenté en annexe. Ce budget est en partie soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2024 du budget principal de la CA2B, avec reprise anticipée des résultats antérieurs du budget principal, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 76 896 924,16 €**

Section de fonctionnement	50 959 529,86 €
Section d'investissement	25 937 394,30 €

- **voter le budget principal de la CA2B conformément à la nomenclature M57 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstention**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **27 MARS 2024**

Notifié ou publié le **27 MARS 2024**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



Pierre-Yves Marolleau

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	53 746 892,32	58 772 045,54	1 289 993,42	A1 6 315 146,64
Investissement	13 037 790,76	14 786 007,04	(3) -6 630 574,46	A2 -4 882 358,18
Fonctionnement	40 709 101,56	43 986 038,50	(4) 7 920 567,88	A3 11 197 504,82

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 264 506,37	III + IV 3 777 294,92	B1	1 512 788,55
Investissement	I 2 264 506,37	III 3 777 294,92	B2	1 512 788,55
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		7 827 935,19
Investissement	A2 + B2		-3 369 569,63
Fonctionnement	A3 + B3		11 197 504,82

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 264 506,37
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
00025	Opération d'équipement n° 00025	363 515,34
00102	Opération d'équipement n° 00102	256 678,06
80122	Opération d'équipement n° 80122	83 866,32
80190	Opération d'équipement n° 80190	71 951,31
80191	Opération d'équipement n° 80191	32 446,37
80222	Opération d'équipement n° 80222	62 550,00
80223	Opération d'équipement n° 80223	74 741,40
80232	Opération d'équipement n° 80232	118 120,20
80242	Opération d'équipement n° 80242	6 798,85
80253	Opération d'équipement n° 80253	76 061,83
80261	Opération d'équipement n° 80261	46 074,78
80291	Opération d'équipement n° 80291	30 869,02
80315	Opération d'équipement n° 80315	4 475,00
80321	Opération d'équipement n° 80321	370 806,46
80403	Opération d'équipement n° 80403	9 288,00
80412	Opération d'équipement n° 80412	255 728,25
80420	Opération d'équipement n° 80420	16 155,78
80491	Opération d'équipement n° 80491	2 653,08
80512	Opération d'équipement n° 80512	105 968,30
80522	Opération d'équipement n° 80522	500,00
80523	Opération d'équipement n° 80523	12 647,54
80542	Opération d'équipement n° 80542	175 827,70
81802	Opération d'équipement n° 81802	17 160,98
82206	Opération d'équipement n° 82206	8 400,00
88100	Opération d'équipement n° 88100	1 166,28
88101	Opération d'équipement n° 88101	15 994,84
88110	Opération d'équipement n° 88110	2 085,25
88190	Opération d'équipement n° 88190	4 914,40
88195	Opération d'équipement n° 88195	34 741,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40000 COM. AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAI - BP - 2024

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 777 294,92
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 777 294,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

VOTE	+	DEPENSES	+	RECETTES	+	RECETTES	+	II	A
		18 790 529,75		22 160 099,38					
	+								

REPORTS		2 264 506,37		3 777 294,92					
		(si solde négatif)		(si solde positif)					
		4 882 358,18		0,00					
	=								

		25 937 394,30		25 937 394,30					

VOTE	+	DEPENSES	+	RECETTES	+	RECETTES	+	II	A
		50 959 529,86		43 131 594,67					

REPORTS		0,00		0,00					
		(si déficit)		(si excédent)					
		0,00		7 827 935,19					
	=								

		50 959 529,86		50 959 529,86					

		76 896 924,16		76 896 924,16					

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	453 256,32	235 562,78	1 042 600,80	1 042 600,80	1 278 163,58
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 985 080,38	473 958,64	1 720 096,00	1 720 096,00	2 194 054,64
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 560 365,43	1 040 480,31	5 373 106,99	5 373 106,99	6 413 587,30
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 792 268,31	512 184,64	4 767 908,96	4 767 908,96	5 280 093,60
Total des dépenses d'équipement		10 790 970,44	2 262 186,37	12 903 712,75	12 903 712,75	15 165 899,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	135 008,21	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 026 990,00	2 320,00	3 028 435,00	3 028 435,00	3 030 755,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 500 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses financières		5 661 998,21	2 320,00	4 028 435,00	4 028 435,00	4 030 755,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	11 672,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		16 464 640,74	2 264 506,37	16 932 147,75	16 932 147,75	19 196 654,12

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 819 016,14		1 858 382,00	1 858 382,00	1 858 382,00
041	Opérations patrimoniales (7)	568 205,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 387 221,14		1 858 382,00	1 858 382,00	1 858 382,00

TOTAL	19 851 861,88	2 264 506,37	18 790 529,75	18 790 529,75	21 055 036,12
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 882 358,18
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 937 394,30
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 740 372,00	3 777 294,92	2 509 189,44	2 509 189,44	6 286 484,36
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	6 978 386,41	0,00	2 672 815,51	2 672 815,51	2 672 815,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 818 758,41	3 777 294,92	5 182 004,95	5 182 004,95	8 959 299,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 151 139,07	0,00	3 369 569,63	3 369 569,63	3 369 569,63
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000,00	0,00	8 435,00	8 435,00	8 435,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 050 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-9 289,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 698 849,73	0,00	6 378 004,63	6 378 004,63	6 378 004,63
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	11 672,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 529 280,23	3 777 294,92	11 560 009,58	11 560 009,58	15 337 304,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 820 417,63		7 835 274,80	7 835 274,80	7 835 274,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 862 123,48		2 764 815,00	2 764 815,00	2 764 815,00
041	Opérations patrimoniales (10)	568 205,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 250 746,11		10 600 089,80	10 600 089,80	10 600 089,80

TOTAL	26 780 026,34	3 777 294,92	22 160 099,38	22 160 099,38	25 937 394,30
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 937 394,30
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	8 741 707,80
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	8 289 742,78	0,00	8 094 016,07	8 094 016,07	8 094 016,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 559 327,00	0,00	14 679 200,00	14 679 200,00	14 679 200,00
014	Atténuations de produits	8 209 596,00	0,00	8 255 950,00	8 255 950,00	8 255 950,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 856 228,49	0,00	8 123 983,99	8 123 983,99	8 123 983,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		37 914 894,27	0,00	39 153 150,06	39 153 150,06	39 153 150,06
66	Charges financières	910 000,00	0,00	789 340,00	789 340,00	789 340,00
67	Charges spécifiques (3)	80 209,60	0,00	65 950,00	65 950,00	65 950,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	301 000,00		351 000,00	351 000,00	351 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 206 103,87	0,00	40 359 440,06	40 359 440,06	40 359 440,06

023	Virement à la section d'investissement (4)	6 820 417,63		7 835 274,80	7 835 274,80	7 835 274,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 862 123,48		2 764 815,00	2 764 815,00	2 764 815,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 682 541,11		10 600 089,80	10 600 089,80	10 600 089,80

TOTAL	49 888 644,98	0,00	50 959 529,86	50 959 529,86	50 959 529,86
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
0,00				

=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
50 959 529,86				

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	110 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 095 411,17	0,00	3 118 013,00	3 118 013,00	3 118 013,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	10 877 067,16	0,00	15 349 995,00	15 349 995,00	15 349 995,00
731	Fiscalité locale	11 300 014,00	0,00	8 537 249,00	8 537 249,00	8 537 249,00
74	Dotations et participations (3)	12 417 604,95	0,00	12 929 003,00	12 929 003,00	12 929 003,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 172 944,34	0,00	1 173 952,67	1 173 952,67	1 173 952,67
Total des recettes de gestion courante		38 973 041,62	0,00	41 258 212,67	41 258 212,67	41 258 212,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	434 289,34	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 407 330,96	0,00	41 273 212,67	41 273 212,67	41 273 212,67

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 819 016,14		1 858 382,00	1 858 382,00	1 858 382,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 819 016,14		1 858 382,00	1 858 382,00	1 858 382,00

TOTAL	42 226 347,10	0,00	43 131 594,67	43 131 594,67	43 131 594,67
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 827 935,19
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 959 529,86
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 741 707,80	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2024

Opération	Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00025 FONDS CONCOURS COMMUNES	363 515,34 €	400 000,00 €	763 515,34 €
00102 BOCAPOLE	256 678,06 €	305 300,00 €	561 978,06 €
00526 FOURRIERE ANIMALE		3 000,00 €	3 000,00 €
03150 CTMA ARGENTONNAIS		42 000,00 €	42 000,00 €
80122 VOIRIES RESEAUX ZONE ECO	83 866,32 €	300 000,00 €	383 866,32 €
80190 BATIMENTS SERVICES AGGLO	71 951,31 €	134 000,00 €	205 951,31 €
80191 BATIMENTS LOUES SERVICES PUBLICS	32 446,37 €	35 000,00 €	67 446,37 €
80222 MAISONS DE SANTE	62 550,00 €	20 000,00 €	82 550,00 €
80223 MODIFICATION PLU PLUI	74 741,40 €	252 000,00 €	326 741,40 €
80232 SCENES DE TERRITOIRE	118 120,20 €	140 000,00 €	258 120,20 €
80242 CONSERVATOIRE MUSIQUE	6 798,85 €	50 000,00 €	56 798,85 €
80253 RESEAU LECTURE PUBLIQUE	76 061,83 €	109 500,00 €	185 561,83 €
80261 MUSEES	46 074,78 €	176 000,00 €	222 074,78 €
80291 VALORISATION PESCALIS	30 869,02 €	90 000,00 €	120 869,02 €
80315 CTMA COMMUN	4 475,00 €	33 096,00 €	37 571,00 €
80321 EQTS EAUX PLUVIALES	370 806,46 €	1 300 000,00 €	1 670 806,46 €
80403 LOCAUX ENFANCE PETITE ENFANCE GERES PAR ASSO	9 288,00 €	695 000,00 €	704 288,00 €
80412 CRECHES	255 728,25 €	202 410,00 €	458 138,25 €
80413 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES		1 200,00 €	1 200,00 €
80420 ACCUEILS ENFANCE GERES PAR AGGLO	16 155,78 €	67 300,00 €	83 455,78 €
80491 GENS DU VOYAGE	2 653,08 €	25 000,00 €	27 653,08 €
80512 SUBVENTION EQUIPEMENTS HABITAT	105 968,30 €		105 968,30 €
80513 SUBVENTION HABITAT PRIVE		350 000,00 €	350 000,00 €
80522 EQTS ACCESSIBILITE	500,00 €	30 000,00 €	30 500,00 €
80523 EQTS HYGIENE PREVENTION SECURITE	12 647,54 €	30 000,00 €	42 647,54 €
80542 AUTRES EQTS SPORTIFS	175 827,70 €	99 250,00 €	275 077,70 €
61804 NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MAULEON			
81606 POLE ECHANGE MULTIMODAL BRESSUIRE			
81802 PORTAIL INFORMATIQUE ENFANCE PTE ENFANCE	17 160,98 €	4 788,00 €	21 948,98 €
81804 RÉGULARISATIONS ÉCRITURES		700 000,00 €	700 000,00 €
82102 CENTRE REGIONAL DE TENNIS		3 200 000,00 €	3 200 000,00 €
82103			
82104 MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE NUEIL LES AUBIERS		481 708,96 €	481 708,96 €
82201 HABITAT JEUNES		252 000,00 €	252 000,00 €
82203 PLH SUBVENTION BAILLEURS PUBLICS		350 000,00 €	350 000,00 €
82204 PLH SUBVENTION COMMUNES		120 000,00 €	120 000,00 €
82206 OFFICE DE TOURISME	8 400,00 €	83 960,00 €	92 360,00 €
82401 TRAVAUX ANTENNE SAINT PORCHAIRE BRESSUIRE		280 000,00 €	280 000,00 €
82402 PROGRAMME CT ARGENTON 2024-2029		440 778,00 €	440 778,00 €
82403 MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MAULEON		166 200,00 €	166 200,00 €
82404 SCHEMA DES PISCINES		1 243 000,00 €	1 243 000,00 €
82405 SUBVENTION COMMUNE CERIZAY		50 000,00 €	50 000,00 €
82406 JEUNESSE		868,99 €	868,99 €
82407 QUARTIER DE VALETTE		60 000,00 €	60 000,00 €
82408 FONCIER		2 000,00 €	2 000,00 €
88100 INFORMATIQUE	1 166,28 €	124 140,00 €	125 306,28 €
88101 LOGICIEL METIERS	15 994,84 €	134 212,80 €	150 207,64 €
88110 SIGNALISATION COMMUNICATION	2 085,25 €	10 000,00 €	12 085,25 €
88190 BIENS NON AFFECTES	4 914,40 €	20 000,00 €	24 914,40 €
88195 VEHICULES	34 741,03 €	125 000,00 €	159 741,03 €
Opérations d'investissement	2 262 186,37 €	12 738 712,75 €	15 000 899,12 €

Date	Action	dernière utilisation	
		Dépense	Recette
		2021	2022
	à fermer	avant reprise CIRIL	2022
		2019	2021
	à fermer	2020	2017
	à fermer	2019	2022
	à fermer	2017	
		2021	
		2021	2022
	à fermer	2018	2020
		2021	
152 485,00 €		2022	
		2022	
		2019	2023
	attendre LASM	2022	2022
	à fermer ?	2021	
	TVA PEM CJM	2020	2020
	à fermer	2021	
	à fermer	2022	
	à fermer	2022	
	à fermer	2022	
152 485,00 €			

engagements 2021 soldés et refaits sur AP/CP 2023